

L'édition recourt en masse au chômage partiel

Petites maisons comme grands groupes optent pour cette solution alors que leur chiffre d'affaires s'effondre

ENQUÊTE

Vivendi a récupéré la coquette somme de 3 milliards d'euros, mardi 31 mars, en cédant 10 % de sa filiale Universal Music Group au chinois Tencent. Quel que soit le montant de cette manne, Vivendi bénéficie du sérieux coup de pouce gouvernemental pour mettre en place le chômage partiel dans une autre de ses filiales, Editis. Un parallèle qui fait grincer des dents. « *A quoi sert la trésorerie d'un groupe si ce n'est à pallier l'impact des crises ?* », demande un élu du comité social et économique (CSE) d'un éditeur concurrent. En appelant les maisons d'édition « *à la responsabilité et à l'éthique* », la CFDT Livre-Edition soulevait la question dès le 22 mars : « *L'assurance-chômage est un bien commun et non "une manne" où puiser cyniquement pour faire payer à la collectivité les salaires de collaborateurs en télétravail. Elle doit servir en premier lieu les entreprises les plus fragiles et les salariés les plus exposés.* »

Sans surprise, la quasi-totalité des petits éditeurs, à la trésorerie fragile, a déjà demandé à bénéficier des nouvelles aides liées au chômage technique ou à l'activité partielle. Mais tous les grands groupes aussi s'y sont mis. « *Pour eux, c'est le niveau de l'activité partielle qui peut varier* », souligne-t-on au Syndicat national de l'édition. La fermeture des librairies imposée par la pandémie provoque sans conteste un séisme économique. Les éditeurs voient leur chiffre d'affaires s'effondrer de 90 % depuis le confinement. Le secteur sera durablement affecté puisque la sortie de 5 000 titres a déjà été reportée, ce qui promet des journées d'embouteillages massifs dans les librairies une fois le confinement levé.

Dans la distribution et la diffusion, les entrepôts tournent au ralenti. Chez Interforum (Editis), 70 volontaires travaillent encore sur le site de Malesherbes (Loiret), tandis que sur les autres sites, près de 320 salariés sont, de source syndicale, en chômage partiel depuis le 23 mars. Ce nombre évolue au jour le jour, selon l'activité, précise la direction. Le personnel chargé de la diffusion expédie 20 000 commandes par jour, soit six fois moins que d'habitude, même si 10 000 ne sont pas traitées faute de volontaires, explique un syndicaliste.



La librairie L'écume des pages, le 18 mars, dans le quartier de Saint-Germain-des-Près, à Paris. MATHIEU MENARD/HANS-LU GAS

Chez Hachette Livre, la moitié des salariés de la branche distribution est en télétravail. Pour ceux qui ne peuvent pas en faire, la direction prévoit un « *recours à l'activité partielle, afin d'ajuster les effectifs à la charge d'activité résiduelle de préparation de commandes* ».

« Sauvegarder l'emploi »

A Maurepas (Yvelines), par exemple, dans l'entrepôt central, 60 volontaires s'affairent, au lieu de 500 habituellement, précise-t-on de source syndicale. L'activité est réduite comme peau de chagrin pour livrer encore les grandes surfaces, les points presse ou les plates-formes de commerce en ligne.

Dans le groupe Média Participations, « *les salariés chargés de la logistique, la distribution et la diffusion – soit 300 salariés – sont quasiment tous au chômage puisque presque tout est à l'arrêt* », selon son président, Vincent Montagne.

Ces mesures de chômage touchent aussi les salariés des maisons d'édition. Société à capitaux familiaux, Actes Sud a annoncé, dès le 19 mars, la suspension de toutes ses activités et a placé la quasi-totalité de ses 350 salariés en chômage technique. A l'exception des ressources humaines et de la cellule qui paie les droits d'auteurs. Françoise Nyssen, présidente du directoire (et ex-ministre de la culture) assure : « *L'acti-*

Pour Françoise Nyssen, présidente du directoire d'Actes Sud, « toute la chaîne du livre est grippée »

tivité de toutes nos maisons (Actes Sud, Le Rouergue, Textuel, Payot & Rivages...) s'est complètement arrêtée, comme celui de nos 10 librairies. Toute la chaîne du livre est grippée. » A ses yeux, « *la sus-*

pension d'activité permet de sauvegarder l'emploi, de continuer d'accompagner les auteurs et assurer une future sortie de crise. »

Egalement contrôlé par une holding familiale, le groupe Madrigall, qui s'attend pourtant à une belle année 2019 marquée par le succès du dernier livre de Michel Houellebecq et une moisson de prix littéraires, a placé près de 700 salariés (diffusion, distribution, libraires, marketing) en chômage technique depuis le 23 mars. Ceux qui œuvrent pour le Web et l'édition numérique restent en revanche à plein temps. Les éditeurs, mais aussi les commerciaux, une partie des ressources humaines ou les responsables des cessions

de droits travaillent désormais à mi-temps. Une partie est payée à 100 %, l'autre à 84 % du salaire net. Cette décision passe mal. « *Le contrat de confiance a été écorné, on se sent trahi* », déplore une élue. « *Nos choix ont été dictés par la réalité des contraintes du niveau d'activité par métier* », répond Sébastien Abgrall, directeur des ressources humaines de Madrigall. En ligne de mire pour lui aussi, la préservation de l'emploi.

Chez Hachette Livre, une consultation des instances représentatives du personnel a démarré sur l'opportunité de recourir au chômage dans les maisons d'édition. « *En tout état de cause, cela ne touchera qu'une faible partie des effectifs* », assure la direction. Certaines maisons d'Editis sont déjà à mi-temps. Chez Archipel par exemple, les 13 salariés travaillent le matin, pour permettre notamment la sortie de quelques livres liés à l'actualité en édition numérique. La direction d'Editis cherche pour chaque maison « *un équilibre entre télétravail et chômage partiel* ».

Chez Média Participations (diversifié dans la presse, l'audiovisuel, la BD, la littérature générale, les beaux livres...), seulement 7 % des 700 salariés sont au chômage, souligne Vincent Montagne. L'activité de dessin animé ou de presse se poursuit normalement mais l'édition a sérieusement freiné. Le groupe s'attend à perdre « *des dizaines de millions d'euros par mois* ».

Dans sa filiale du Seuil, les 113 salariés sont en chômage partiel depuis le 26 mars. Selon les postes, le temps de travail comme le temps chôme fluctue (entre 20 % et 80 %). Le CSE s'interroge : comment calculer le temps de travail d'un éditeur qui prépare la rentrée ? D'une attachée de presse en relation constante avec les auteurs ou les médias ? Alors que, selon le curseur, sa fiche de paie variera.

Au moment où l'édition renouait enfin avec une petite croissance en 2019 après une décennie de marasme, la sortie de crise sera primordiale. Pour Françoise Nyssen, la seule solution sera « *de réduire drastiquement tous les programmes de sortie des livres* ». Sébastien Abgrall redoute, lui, une récession dans les prochains mois : « *Rien ne dit que l'achat d'un livre sera la priorité absolue des Français quand ils ne seront plus confinés.* » ■

NICOLE VULSER